

ANALYSE DU PROGRAMME DU PS ET DES LIENS AVEC LE MEMORANDUM D'EDUCATION RELATIVE A L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE (ERE DD) DU RESEAU IDEE

Enseignement obligatoire

L'école a pour objectif de former des citoyens responsables, critiques et ouverts au monde.

> Les propositions 1, 2 et 3 du Mémoire du réseau IDée visent l'enseignement obligatoire. Elles visent toutes, à travers l'Education relative à l'Environnement, les objectifs d'une citoyenneté responsable, d'esprit critique et d'ouverture au monde.

1. Promouvoir la réussite

1.1. Maîtriser les savoirs de base

1.1.3. Développer le raisonnement scientifique

> L'ErE DD offre de nombreuses opportunités pour travailler sur des situations concrètes et des situations-problèmes dans les domaines de l'éveil aux sciences et des disciplines scientifiques.

1.1.7. Développer l'esprit d'entreprendre

. y compris dans les secteurs non concurrentiels, dans le cadre d'une société solidaire et responsable

> L'ErE DD est très présente dans les écoles, sous forme de projets et notamment au sein des projets d'établissement (voir notamment le Rapport de l'Inspection relatif à l'Audit en ErE DD 2013/2014 intégré au rapport du Service général de l'Inspection)

1. 4. Développer des alternatives crédibles au redoublement

1.4.5. Impliquer et motiver les élèves

L'interdisciplinarité, couplée à une pédagogie du projet, donne sens aux apprentissages.

. Favoriser la participation des élèves dans les écoles .../...

> Liens avec la proposition 1 du Mémoire du Réseau IDée visant notamment les approches participatives en ErE DD dans les écoles.

2. Soutenir, valoriser et motiver les enseignants

2.1. Refonder la formation des enseignants et celle de leurs formateurs

> Liens avec la Proposition 2 du Mémoire du RIDée visant à pouvoir être associé à la réflexion sur la refonte de la formation initiale sur les questions d'éducation à la citoyenneté, à l'environnement et au développement durable (en s'appuyant notamment sur les initiatives, les évaluations et les résultats obtenus dans l'enseignement obligatoire)

2.5. Améliorer les conditions de travail

. Renforcer le travail en équipe pédagogique et favoriser le travail interdisciplinaire

> Liens avec la Proposition 1 du Mémoire du Réseau IDée visant notamment les approches interdisciplinaires à l'école et la Mesure 1 concernant le point ErE DD dans le Rapport du Service général de l'Inspection 2013/2014.

3. Promouvoir une école inclusive qui allie excellence, bonne gestion et bien-être

3.2. Encourager la mise en projet des équipes pédagogiques

> Liens avec la Proposition 1 du Mémoire Réseau IDée, et notamment la Mesure 1 concernant le point ErE DD dans le Rapport du Service général de l'Inspection 2013/2014.

3.3. Offrir un cadre de qualité

- . Proposer une politique coordonnée de gestion des bâtiments scolaires (SPABS et SPABSC)
 - . Encourager l'insertion de clauses sociales, environnementales et éthiques pour la construction ou la rénovation des bâtiments scolaires
 - . Intégrer des critères d'efficacité énergétique dans les projets de rénovation ou de construction de bâtiments scolaires
- > *Liens avec la proposition 3 du Mémoire du Réseau IDée visant la gestion environnementale des bâtiments scolaires.*

3.5. Aménager les temps scolaires pour le bien-être de tous

- . Lancer des projets pilotes de partenariat avec les acteurs culturels et sportifs pour organiser des activités après 15h30
- > *Les associations d'ErE DD sont des partenaires potentiels pour de telles activités*

3.6. Favoriser le bien-être à l'école

- . Intégrer une majorité d'aliments locaux ou de saison, ou issus de l'agriculture biologique ou du commerce équitable
- > *Les associations d'ErE DD sont des partenaires potentiels pour promouvoir et accompagner ces initiatives.*

5. Valoriser l'enseignement qualifiant

- > *L'ErE DD et les métiers verts sont autant d'opportunités pour valoriser le qualifiant et conforter les CTA.*

6. Accompagner les écoles pour plus d'égalité.

6.1. Soutenir et accompagner les écoles

- . Conclure un "Pacte pour l'enseignement"
- > *Lien avec la proposition 1 (mesure 7) du Mémoire du Réseau IDée qui vise à mener un débat en profondeur avec toutes les parties concernées.*

> *La plupart des points mis en exergue dans ce chapitre relatif à l'enseignement obligatoire font l'objet d'une coordination et d'une promotion dans le cadre de l'Accord de Coopération en ErE DD entre la Fédération Wallonie-Bruxelles et les Régions wallonne et bruxelloise ainsi que des Assises de l'ErE DD à l'école (voir Proposition 13 du Mémoire qui vise à la poursuite et l'intensification de ces lieux de dialogue et de coordination).*

Enseignement supérieur

5.4. Refonder la Formation initiale des enseignants

- > *Voir enseignement obligatoire*

10. Rénover les bâtiments du supérieur

- . Encourager l'insertion de clauses sociales, environnementales et éthiques pour la construction ou la rénovation des bâtiments scolaires
 - . Intégrer des critères d'efficacité énergétique dans les projets de rénovation ou de construction de bâtiments scolaires
- > *Liens avec la proposition 3 du Mémoire du Réseau IDée visant la gestion environnementale des bâtiments scolaires, ainsi que de l'enseignement supérieur et du secteur socio-culturel.*

Environnement et climat

1. Lutter contre le réchauffement climatique et améliorer la qualité de l'air

> Les acteurs de l'ErE DD contribuent en permanence à des actions de sensibilisation, de formation et de mobilisation autour du réchauffement climatique et de la qualité de l'air.

> Les propositions 9, 10, 11, 12 et 13 du Mémoire visent notamment à renforcer l'action de sensibilisation sur le terrain, par une coordination des politiques.

2. Renforcer la biodiversité et protéger la nature

. Favoriser l'accès de tous à la nature, notamment en valorisant les espaces verts de proximité.../...

. Encourager les potagers collectifs et les jardins communaux et impliquer les citoyens et les associations locales dans leur gestion .../...

. Améliorer la mobilisation des citoyens et des acteurs publics et privés pour la préservation de la nature et de la biodiversité

. Rendre la sensibilisation à la nature et la biodiversité accessible à l'ensemble des élèves, dans le primaire et le secondaire

> Les acteurs de l'ErE DD développent depuis plusieurs décennies une panoplie d'activités et d'outils destinés à favoriser le contact avec la nature et à l'épanouissement des personnes à travers celle-ci, à sensibiliser à la préservation de la nature et de la biodiversité, à mobiliser des groupes autour de projets "nature", notamment les potagers collectifs, ainsi qu'à informer et former les citoyens.

> Les propositions 9, 10, 11, 12 et 13 du Mémoire visent notamment à renforcer les actions de sensibilisation et de mobilisation sur le terrain, par une coordination des politiques.

Chapitres 3 (déchets), 4 (santé), 7 (eau)

> Les actions des acteurs de l'ErE DD rencontrent de la même manière ces dimensions, et l'ensemble des thématiques liées à l'environnement. Celles-ci méritent également une coordination des politiques.

Associatif

1. Défendre les missions de services publics du secteur non-marchand

1.2. Mettre en oeuvre la Charte associative

> Le Réseau IDée et ses membres s'inscrivent pleinement dans l'esprit de la Charte Associative.

2. Soutenir l'action associative

. Favoriser le développement de projets intersectoriels .../...

> Cette proposition du PS rencontre la Proposition 5 du Mémoire du RIDée visant à encourager et faciliter les partenariats des acteurs de l'ErE DD avec d'autres secteurs, en particulier en matière d'inclusion sociale

2.1. Poursuivre la simplification administrative

> Lien avec la proposition 18 du Mémoire du RIDée visant à accélérer les délais et simplifier les procédures d'octroi et de liquidation des subsides.

2.2. Pérenniser les négociations du non-marchand

> Liens avec les propositions 15, 16, 17 et 19 du Mémoire du RIDée qui concernent le financement des associations d'ErE DD et la concertation avec celles-ci, notamment en se référant au « Décret de financement des associations environnementales » en Région wallonne et à l' « Ordonnance visant le financement des associations environnementale » en Région bruxelloise.

*Soulignons encore notre proposition 9 qui vise à désigner **une personne de référence en matière d'ErE dans chaque cabinet ministériel** gérant des politiques et octroyant des subsides se rapportant à l'Education relative à l'Environnement.*

Contact : Joëlle van den Berg, secrétaire générale du Réseau IDée – joelle.vandenberg@reseau-idee.be - 02 286 95 74

Lien vers le Mémoire : <http://www.reseau-idee.be/memorandum2014/>